

Mécanicien automobile

RNCP34320 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252, 252w, 252r
Formacode(s)	31604, 31603, 23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2019
Date d'échéance	18/11/2022

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr/>

Partenaires habilités

30 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 30 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ALMEA FORMATIONS INTERPRO	50923283100040	Former et organiser l'évaluation
ALMEA FORMATIONS INTERPRO 52	—	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMAT PROFESS PERMANENTE	77921920300022	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION INSTITUT FORMATION PROF 43	31233053300026	Former et organiser l'évaluation
C DE FORM APPRENTIS MAISON FAMILIALE	77658564800012	Former et organiser l'évaluation
CFA CCI LE MANS	18720092800054	Former et organiser l'évaluation
CFA Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère	—	Former et organiser l'évaluation
CFA DES METIERS 36	13002798000114	Former et organiser l'évaluation
CFA des Métiers de l'Artisanat des Landes	—	Former et organiser l'évaluation
CFA Le Moulin Rabaud	—	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 30 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34320-mecanicien-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Mécanicien automobile » a été créée par la Commission paritaire nationale de mai 2004.

Le mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules. Il réalise les opérations d'entretien périodique sur le véhicule, y compris la climatisation. Il réalise un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et réalise les opérations de remplacement ou de remise en état dans le respect des procédures. Il est capable de contrôler et de remettre en état n'importe quelle

pièce des systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le mécanicien automobile est positionné à l'échelon 6 dans la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

A - Activités techniques :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées :
- entretien courant et périodique des véhicules,
- diagnostic / dépose-pose / contrôle et réglage d'ensembles mécaniques.
- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur :
- le contrôle / réglage des moteurs thermiques,
- les éléments de liaison au sol.
- Pose d'accessoires sur véhicules.

B - Organisation et gestion de la maintenance :

B.1 - Organisation de la maintenance :

- utilisation de la documentation technique,
- agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de la maintenance :

- établissement de tout document d'atelier utile,
- conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification

Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol

Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur

Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage

Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission

Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange)

Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation

Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

Contrôler et régler les trains roulants

Remplacer et réparer les pneumatiques

Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol

Contrôler et remplacer les éléments des systèmes de freinage

Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (inf. à 60V CC ou 180 A/H)

Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

Contrôler un circuit électrique

Réaliser la maintenance d'un circuit de climatisation

Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur...)

Réaliser la maintenance des systèmes de direction

Réaliser la maintenance des systèmes de distribution

Réaliser la maintenance des moteurs thermiques

Réaliser la maintenance des systèmes de lubrification moteur

Réaliser la maintenance des circuits de refroidissement

Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

Réaliser le diagnostic sur un circuit de climatisation

Réaliser le diagnostic des transmissions mécaniques

Réaliser le diagnostic des trains roulants

Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques

Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage

Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection essence

Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection diesel

Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution essence
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution diesel
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation essence
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation diesel
Contrôler un circuit électrique
Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

Blocs de compétences

RNCP34320BC01 — Entretien périodique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification
Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol
Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur
Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort
Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage
Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission
Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange)
Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation
Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule (vidange, filtres, contrôles,...).

RNCP34320BC02 — Remplacement de pièces d'usure et réalisation des contrôles / codages associés

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler et régler les trains roulants
Remplacer et réparer les pneumatiques
Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol
Contrôler et remplacer les éléments des systèmes de freinage
Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (inf. à 60V CC ou 180 A/H)
Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur
Contrôler un circuit électrique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule, ...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie.

RNCP34320BC03 — Maintenance des systèmes mécaniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance d'un circuit de climatisation
Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur...)
Réaliser la maintenance des systèmes de direction
Réaliser la maintenance des systèmes de distribution
Réaliser la maintenance des moteurs thermiques
Réaliser la maintenance des systèmes de lubrification moteur
Réaliser la maintenance des circuits de refroidissement
Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation portant sur une opération de maintenance sur 2 systèmes mécaniques parmi : climatisation ; distribution ; embrayage ; moteur thermique ; circuit de refroidissement.

RNCP34320BC04 — Diagnostic des systèmes mécaniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le diagnostic sur un circuit de climatisation
Réaliser le diagnostic des transmissions mécaniques

Réaliser le diagnostic des trains roulants
Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques
Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas permettant d'évaluer la capacité d'analyser un dysfonctionnement sur un système mécanique et d'identifier les opérations de remise en état.

RNCP34320BC05 — Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence/ diesel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection essence
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection diesel
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution essence
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution diesel
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation essence
Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation diesel
Contrôler un circuit électrique
Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de contrôle/ remise en état sur :

- un système d'injection défaillant
- ou
- un système de suralimentation défaillant
- ou
- un système de dépollution défaillant sur un moteur essence ou diesel (par tirage au sort).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Mécanicien

automobile exerce dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien automobile

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, concernant les interventions sur les véhicules climatisés, le contenu de la certification doit obligatoirement permettre de préparer les candidats aux opérations de maintenance des systèmes de climatisation. Cet avis a été publié au Journal officiel le 25 janvier 2014.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Base légale

Date de décision	18/11/2019
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2016	9	0	83 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9879

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40840, RNCP36887

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34320/>